

Compte-rendu du conseil d'école du 22 juin 2017

Présents :

Enseignants : Mme Balland, M. Crouzier, Mme Wrzeszczynski, Mme Prigent, Mme Krizancic
Parents d'élèves délégués : Mme Bréjaud, Mme Leduc, M. Bonte, Mme Taghon, M. Mastelink
Mairie : M. Desmoulins, M. André, Mme Debray
MJC : M. Dumont

Absents :

M. Lascombe , Mme Lukitch

1) Sécurité (plan VIGIPIRATE / exercice incendie / PPMS).

3^{ème} exercice incendie a eu lieu aujourd'hui. Il reste 1 exercice de confinement à réaliser.

2) Bilan classe numérique.

- Usage pédagogique : APC/Applications installées en géométrie, en mathématiques/ BOOKcreator/Padlet/Socrative/Edmodo...
- Il n'est pas encore possible d'avoir accès à internet sur l'ensemble des tablettes. Le débit est actuellement insuffisant.
- Usage des 500 € alloués par l'Education nationale : achat de l'ENT (350 euros) + achat d'applications numériques (150 euros).
- Réseau- le contrat avec la société ADN ne sera pas reconduit.
- Une présentation des usages du numérique dans les écoles aura lieu le 29 juin en présence des élus, des enseignants, des inspecteurs, de l'ADICO et de la presse.

3) Bilan projet d'école « BALFOLK ».

- Investissement de 400 € de la coopérative scolaire et financement de 400 euros par l'OCCE.
- Un musicien est intervenu pendant 2h avec chaque classe au cours de l'année.
- Le 19/06, organisation d'un Balfolk : 3 musiciens de la Compagnie de la Cyrène ont animé un bal avec les classes de Saintines et d'autres écoles, le matin pour les maternelles, l'après-midi pour les élémentaires.

4) Effectifs rentrée 2017.

112 élèves inscrits pour la rentrée 2017 à ce jour.

2 scénarios de répartition se dessinent. L'un ou l'autre sera choisi en fonction des inscriptions à venir en CP/CE1.

1^{er} scénario

2 classes de PS-MS-GS à 20
CP-CE1 : 28
CE2-CM1 : 22
CM-CM2 : 22

2^{ème} scénario

PS MS à 27
GS-CP : 20
CP-CE1 : 23
CE2-CM1 : 22
CM1-CM2 : 22

5) Mairie : dotation financière 2017-2018.

Elle reste à 34 euros par élève.

6) Réforme des rythmes scolaires.

Le décret BLANQUER autorisant le retour à la semaine de quatre jours a été voté ce mercredi 21 juin au Comité Technique Ministériel (CTM).

Trois cadres d'organisations possibles

Le décret Blanquer vient s'ajouter aux organisations existantes, et on aura après le 21 juin 3 choix possibles :

- Réforme Peillon: 4 jours et demi;
- Décret Hamon: possibilité de libérer une après-midi;
- Décret Blanquer: retour aux 4 journées de 6 heures.

Comment changer d'organisation ?

Discussion et vote au Conseil d'École qui doit se tenir après le 21 juin et avant la tenue du CDEN de votre département : 4 juillet dans l'Oise,

Attention : le décret Blanquer exige que la demande doit être faite dans les mêmes termes par le Conseil d'École et la commune.

Dès lors que le conseil municipal et le conseil d'école sont du même avis, il faudra en informer le DASEN qui examinera le nouveau dispositif.

Points positifs et négatifs sur les apprentissages et les besoins des élèves des 2 systèmes

Prise d'une décision collective en fonction des besoins collectifs des enfants et non individuelle.

Semaine de 4 jours : Les enfants ont une pause le mercredi. Ils sont moins fatigués. Les semaines sont plus régulières. Certains enseignants trouvent que les enfants sont fatigués les vendredis après-midi et les apprentissages sont impactés.

Semaine de 4,5 jours avec vendredi après-midi libéré : les NAP sont très appréciés des enfants et des parents : de nombreux projets ont été réalisés par le MJC de Verberie. Les enfants sont beaucoup plus fatigués. Certains enseignants en élémentaire trouvent bénéfiques de travailler sur 5 matinées. Les enfants de maternelle ont du mal à se repérer dans les journées et la semaine. Les enseignants sont partagés sur l'intérêt de cette organisation.

Vote bulletin secret et à la majorité / Les votants :

<u>Les enseignants :</u> Mme BALLAND Mme KRIZANCIC M.CROUZIER Mme PRIGENT Mme Wrzeszczynski	<u>Le Maire et un conseiller municipal :</u> M.DESMOULINS Mme DEBRAY	<u>Les représentants de parents : 2 parents titulaires absents et remplacés par les suppléants.</u> M. BONTE- titulaire Mme LEDUC-suppléante M.MASTELINCK -titulaire Mme TAGHON-suppléante Mme BREJAUD- titulaire
---	---	---

Participations et résultats du vote à bulletins secrets :

<u>Participation</u>	
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Taux de participation	100 %
<u>Résultats</u>	
Pour le retour à 4 jours	9 soit 75 %
Pour le maintien à 4.5 jours	3 soit 25 %

Sondage de la Mairie auprès des parents d'élèves :

Ce sondage montre qu'une grande majorité des parents d'élèves souhaite un retour à la semaine de 4 jours.

7) Fête de fin d'année.

Un cheval et deux poneys sont prévus.

Un traiteur est prévu pour la restauration (merguez, chipolatas, frites, crêpes, boissons).

Il y aura deux structures gonflables et des barbes à papa offertes par le comité des fêtes de Saintines.

La séance est levée à 19h50.

Mme PIGENT Nadia
Secrétaire de séance

Mme BALLAND Florence
Directrice